L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 17 JANVIER 1875. 48me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 17 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Toulouse, [illegible]

Par M. W. Newman, au Nord de la rue de la Commune, [illegible]

Par Hoffman, Mani & Co., au No 45 de la rue de Chartres, marchandises sèches, lingerie, [illegible]

Par Placide J. Spear, au No 11, rue Royale, un grand choix de livres.

[illegible]

Par A. Génard, 12 et 14, rue Bourbon, articles de fantaisie.

ATTENTION!!

Propriétés améliorées à l'encan par le Shérif.

[illegible]

SPECTACLES.

[illegible]

La Cause de la Louisiane.

[illegible]

La Chambre des représentants à Washington avait chargé [illegible] un comité de sept membres, [illegible] républicains et deux démocrates; ce comité avait désigné [illegible] membres, deux républicains et un démocrate.

Grant et Kellogg avaient supposé que les deux républicains qui formaient la majorité du sous-comité, seraient [illegible] par l'esprit de parti [illegible] son quand même, [illegible] Mais il devint bientôt évident, par [illegible] impartial de dont l'enquête était conduite que MM. Phelps et Foster étaient des hommes trop honorables pour laisser l'intérêt de parti étouffer chez eux la voix de la conscience et de l'honneur.

Effrayé à la pensée que la vérité allait être proclamée à la face de toute la nation par un comité, dont la composition même garantissait l'impartialité et la véracité, Kellogg transmit ses craintes à son patron à Washington et celui-ci, dans ses plans duquel il ne peut entrer que justice soit rendue à la Louisiane, s'empressa d'expédier à la Nouvelle-Orléans, son lieutenant Sheridan, avec ordre de [illegible] Kellogg et ses alliés [illegible] rapport du comité [illegible]

[illegible]

Grant et sa clique, car ce n'est plus qu'une clique qui le soutient, peuvent tenter la fortune des révolutions, ce n'est plus à un petit État sans défense, qu'ils vont avoir affaire, c'est à une nation de 40 millions d'âmes qui a le sentiment de sa force aussi bien que la conscience du danger que courent ses libertés et ses institutions. [illegible] et Grant et ceux qui le suivent se sont déjà lancés dans le courant qui conduit aux Niagaras politiques!

☞ Nos lecteurs devraient essayer du café grillé qui se vend au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

LA FOIRE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.—Une circulaire des administrateurs de cette association, en date du 16 janvier 1875, nous informe que la prochaine Foire qui était fixée pour le 5 février, et jours suivants est, à cause des circonstances malheureuses dans lesquelles se trouve la Louisiane, renvoyée à une époque qui sera ultérieurement déterminée, c'est-à-dire après que le peuple de l'Union Américaine aura rendu à notre État l'exercice de ses droits et sa prospérité matérielle.

Les personnes qui ont reçu des catalogues sont priées de les garder afin de les utiliser lorsque la Foire sera de nouveau annoncée.

L'échéance du 4 mars 1877.

Un pendant à la bataille de Dorking.

Qui donc a dit que l'avenir était un livre fermé? Le mot est vrai; cependant il est des pages de ce livre que les esprits perspicaces peuvent déchiffrer entre les lignes du passé, et c'est une de ces révélations prophétiques que publie sous ce titre: *Le coup d'État de 1877*, la *Revue mensuelle* de Poughkeepsie. En voici la traduction:

A midi, heure fixée pour l'assemblée du sénat et la vérification des votes du collége électoral, le secrétaire particulier du président est monté en voiture et s'est fait conduire d'abord au bureau des impressions du gouvernement, où il est resté quelques instants, puis à la salle du sénat. Il avait une garde du corps de 300 marins. En arrivant au Capitole, les marins ont reçu l'ordre de prendre possession des vestibules et corridors menant à la salle du sénat et à la chambre des représentants. Le sénat était déjà en séance, et après la prière offerte par le chapelain les membres de la chambre basse se sont présentés à la porte de la salle du sénat, conformément à l'ordre constitutionnel requérant leur présence pendant le dépouillement du vote électoral. Les représentants ont pris place sur les siéges qui leur étaient réservés, et le sénateur Frelinghuisen, se levant, a demandé que l'on procédât au dépouillement. En cet instant le secrétaire particulier du président est entré, et le crieur du sénat, l'appercevant, l'a annoncé par les mots sacramentels: "Monsieur le président, Un message du président!" mais au lieu du message attendu, la proclamation suivante a frappé les oreilles [illegible] des sénateurs démocrates:

Palais Exécutif, 20 février 1877.

Au président du sénat!

Des fraudes gigantesques et audacieuses ayant été reconnues dans les certificats électoraux de certains États, en conséquence, moi, chef du pouvoir exécutif de la nation et agissant en cette qualité, je prohibe le dépouillement des votes du collége électoral, et je proclame par les présentes la dissolution du sénat.

Donné sous mon sceau, etc.

Une proclamation semblable a été envoyée à la chambre des représentants au moment de sa réunion. Le sénat, champion éternel de la centralisation, s'est rendu [illegible] la lutte, après avoir repoussé une motion de M. Morton d'ajourner le dépouillement à une date ultérieure. La chambre, représentant immédiat du peuple, ayant refusé de s'ajourner, il s'est produit une scène d'extrême confusion pendant laquelle un membre du New-Jersey, Andrew Jackson Smith, s'est élancé sur la tribune du Speaker et a commencé à haranguer la chambre. Mais un détachement de soldats commandés par le général Babcock est aussitôt entré dans la salle. L'ordre s'est rétabli instantanément, et d'une voix ferme et distincte la proclamation du président a été relue par le [illegible] de la chambre, sur l'ordre du général. Cinq minutes après, la législature nationale était suspendue, les portes fermées et une garde de 500 soldats stationnée autour du Capitole. Les citoyens, qui remplissaient toutes les rues et avenues conduisant au Capitole, avaient [illegible] une proclamation du président, qui était aussi affichée dans tous les endroits publics et dont voici la teneur:

Palais Exécutif, 20 février 1877.

Au peuple des États-Unis!

Citoyens:—Les fraudes les plus audacieuses et les plus renversantes ont été [illegible] dans les rapports du vote électoral transmis au collége électoral. Le droit sacré de suffrage a été piétiné par ceux qui auraient dû le soutenir. Comme commandant en chef de l'armée et de la marine des États-Unis, j'ai placé tout le [illegible] sous la loi martiale. Le pouvoir militaire de la nation occupe maintenant tous les États et Territoires, attendant [illegible] J'ai interdit le dépouillement du vote électoral au sénat et j'ai dissous la Législature nationale. Une nouvelle élection sera ordonnée immédiatement, mais en attendant, le pouvoir civil de la nation fera place au bras militaire, afin de sauvegarder la justice et de conserver la tranquillité publique.

Traversant les rues entre les baïonnettes d'une garde imposante, les membres des deux chambres ont vu une scène que des yeux républicains n'avaient jamais vue auparavant dans l'Amérique républicaine. Il n'y avait pas de barricades au coin des rues, comme celles que tout Paris a vues pendant la fatale insurrection de juin 1848. En ce jour mémorable aucune "mob" n'envoyait aux nuages de cris discordants. Au lieu de barricades et de bastions, de la lueur des torches et des sanglots de femmes fuyant devant une populace furieuse, on voyait çà et là, entre le Capitol et le Trésor, la bouche d'un canon gardé par des marins. En une heure, comme par magie, tous les points vulnérables d'une ville de plus de 150,000 habitants étaient assurés contre toute attaque possible d'une foule sans armes. A l'arsenal maritime, autour du Capitole, au Post-office, devant les bâtiments du trésor, de l'intérieur, de la guerre et de la marine, des soldats étaient en position, prêts à toutes les éventualités. La vue de la soldatesque a créé une panique, résultat non de la crainte d'un désastre immédiat, mais d'une vague appréhension de quelque chose de terrible pour l'avenir. Le sentiment indistinct que la nation s'était rendue sans avoir nulle part essayé de se défendre paralysait jusqu'à la crainte même, et pour le moment la résistance était impossible. La réaction viendrait-elle un jour, ou ces petits détachements d'hommes armés continueraient-ils à asservir à leur gré une nation? A 1 heure la foule s'est précipitée vers tous les bureaux télégraphiques de la ville. Les militaires en avaient pris possession, et l'ordre était de n'expédier aucun télégramme sans l'autorisation de l'officier commandant.

En même temps que Washington, la capitale de chaque État avait été mise sous la loi martiale, et, grâce aux arrangements convenus d'avance, un seul ordre télégraphique avait jeté simultanément toute la nation aux pieds de son maître militaire. Cinq mille canons et 30,000 soldats armés, sans répandre une goutte de sang, avaient imposé à une nation de 40,000,000 d'âmes un silence aussi profond que celui de la tombe. Dans les capitales de quelques États on fit, sans le moindre succès, de timides tentatives d'arracher le gouvernement des mains des commandants militaires.

Le lendemain a paru l'ordre d'une nouvelle élection pour un président et un vice-président. Le jour fixé était le 28 avril. Cet ordre a été le signal de l'exercice d'un droit plus cher que tous les autres à tout vrai Américain, le droit de parler librement quand s'offre l'occasion de produire un effet oratoire. La presse, à l'exception de la *Tribune* de New-York, du *Sun*, du *World* et du *Commercial* de Cincinnati, supprimés par un décret du 20 courant, a dénoncé l'ordre et a conseillé vaguement d'y résister.

Au moment fixé pour les meetings dans plusieurs des grandes villes, les militaires ont pris possession des salles où les meetings devaient se tenir. La presse a retenti de ses foudres, mais vainement, et avant le jour désigné pour le vote toute résistance pratique avait cessé. L'élection s'est faite sous la direction des militaires, mais pour bien démontrer qu'aucune intimidation n'était pratiquée envers les votants, on a permis au peuple de nommer de nouveaux inspecteurs pour chaque district électoral. Le vote a été exceptionnellement tranquille, mais son résultat a révélé des fraudes plus audacieuses que les premières. Le peuple s'était tellement laissé démoraliser par les hommes qui depuis des années avaient présidé aux élections qu'on est arrivé à la conclusion irrésistible que des élections honnêtes n'étaient plus possibles sous la République.

Le 1er mars, jour fixé pour le dépouillement des votes, l'élection a été déclarée nulle et non avenue. La nation attendait, retenant sa respiration. Elle n'a pas attendu longtemps, car celui qui était au gouvernail était homme à faire face à toutes les exigences de la situation avec ce sangfroid dont il ne s'est jamais départi à l'heure du danger. La nation n'a pas été déçue. Le 4 mars, à midi, heure où le nouveau congrès devait se réunir, 10,000 soldats commandés par le général Babcock ont pris possession du Capitole, et du portail faisant face à l'avenue Pennsylvania ils ont proclamé U. S. Grant dictateur.

NOUVELLES THÉATRALES.—L'ancien et estimable directeur de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans, qui a laissé ici de si sympathiques souvenirs, dirige actuellement avec succès l'opéra de Gand. Il sera, selon toute probabilité, appelé bientôt à une direction plus importante, celle de l'opéra de Bruxelles. M. Calabrési est très estimé dans le monde musical en Belgique et nous qui avons été à même d'apprécier ses hautes capacités et sa loyauté parfaite, nous serons toujours heureux d'enregistrer ses succès dans une carrière qu'il a toujours honorée. Voici ce que nous lisons dans le *Figaro* au sujet de la direction de Bruxelles, qui est, en ce moment, vacante.

Il est question d'une nouvelle combinaison pour le théâtre de la Monnaie, à Bruxelles.

Une société de capitalistes belges vient de se constituer, à l'effet de fournir les fonds à la direction, qui serait confiée, à MM. Calabrési et Oscar Stoumont. Les principaux bailleurs de fonds seraient MM. Bischoffsheim, Delloye-Tiberghien et Ferrera-Oppenheim. La demande sera prochainement adressée à l'administration communale de Bruxelles.

☞ Les buveurs de thé ne doivent pas manquer d'aller faire une visite au grand dépôt de thé rue du Camp 5, à une porte de la rue du Canal.

OPÉRA.

La Matinée d'hier était la première que donnaient les artistes, depuis qu'ils se sont constitués en société. Si l'on considère le temps affreux qu'il faisait, on peut dire que l'assemblée, qui s'était empressée de répondre à l'appel des artistes, était nombreuse. Mais nous n'avons fait qu'entrevoir la représentation: à peine arrivions-nous au théâtre, que nous étions appelé en toute hâte chez notre estimable confrère le docteur Bayon, pour un accident qui venait de l'atteindre, lui et son jeune enfant.

Au moment où nous écrivons ce petit bulletin, la représentation de *Robert le Diable* touche à sa fin. La soirée a présenté une physionomie bien remarquable.

En vérité nous ne savons qui nous devons admirer le plus, ou les acteurs qui ont tous rivalisé de zèle et n'ont jamais mieux chanté, ou l'excellent public qui n'a cessé, depuis le premier lever de rideau jusqu'au moment où nous quittons la salle, de prodiguer aux artistes les témoignages de la plus chaleureuse sympathie. Nous n'espérions pas moins de notre population, et, sans être étonné des sentiments qu'elle a manifestés à cette représentation, nous en sommes touché, nous en sommes fier. Si cette population se compose de "bandits", comme l'assure le vainqueur des Piégans, il faut avouer que ce sont des bandits qui ont du cœur et un goût bien délicat en fait de musique.

D'après ce qui vient de se passer au théâtre de l'Opéra, nous croyons fermement que les artistes doivent prendre courage et avoir confiance....

Aujourd'hui, dimanche, *Le Voyage en Chine* et le joli ballet d'*Evelina*, ne peuvent manquer d'attirer une belle réunion. Les habitués du dimanche tiendront à honneur de rivaliser de générosité avec l'auditoire d'hier soir. A moins qu'il ne pleuve des hallebardes, qu'on nous pardonne l'expression, ils se rendront en masse à l'Opéra, et prouveront, eux aussi, qu'ils savent encourager de braves artistes qui ont besoin de l'appui de chacun et de tous.

A. M.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—La troupe de la 5eme Avenue de Farbush a terminé son engagement hier. Le public qui lui avait demandé de jouer une dernière fois la comédie d'Alexandre Dumas, "Monsieur Alphonse" a tenu à sa promesse tacite celle d'assister en foule à cette représentation. Nous ne possédons donc plus cette troupe d'élite qui pendant deux semaines nous a procuré de si agréables soirées, cette troupe qui plus d'une fois, nous a fait oublier la triste réalité de nos tracas et de nos ennuis. M. Lawrence Barrett, tragédien émérite que le public orléanais revoit tous les ans avec un nouveau plaisir, commence un engagement lundi; il débutera dans "Richelieu" pièce de Bulwer.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Lucile Western fait décidément fureur à l'Académie: ses représentations sont suivies avec un intérêt qui affermit de jour en jour sa réputation à la Nouvelle-Orléans. Elle entre demain dans la seconde semaine de son engagement, et "Leah the Forsaken" doit inaugurer cette semaine.

THÉATRE ST. CHARLES.—L'affiche annonce pour ce soir la dernière apparition de mademoiselle Ada Gray dans "Leah the forsaken," ainsi que la troupe qui lui a accordé un si puissant appui.

Demain, comme nous l'avons annoncé dans notre numéro précédent, la célèbre troupe Lander fera ses débuts: mais le programme de cette première soirée ne nous étant pas parvenu, nous ne pouvons en parler plus longuement.

ORLEANS DRAMATICS AND CRESCENT CITY RELIEF ASSOCIATION.—Nous apprenons qu'une grande soirée doit être donnée par le club dramatique des amateurs pour le bénéfice du trésor de l'Association de Secours du Crescent City, le 29 du courant au Théâtre du Globe, à l'occasion duquel, la belle pièce de "Clouds" sera représentée avec toute la force de ce club. Le soin de nos blessés du 14 septembre, a toute la sollicitude de notre communauté et nous espérons rapporter un succès pécuniaire complet. Nous reviendrons à ce sujet.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1875.

Au Public.

La situation actuelle du pays et conséquemment le chiffre infime auxquelles étaient tombées les recettes, ayant rendu impossible pour moi la poursuite de l'exploitation de l'Opéra, j'ai dû annoncer à mes artistes et à mes employés, qu'après une lutte longue et bien rude, force m'était de renoncer à la direction momentanément. En effet mes ressources étaient toutes épuisées, et je me trouvais en présence d'un arriéré que je ne pouvais plus payer. Les artistes se sont alors constitués en société, et j'ai le bon espoir qu'ils [illegible] un résultat à peu près satisfaisant. Je ne saurais trop les recommander aux sympathies de la presse et de notre excellent public: ils en sont dignes et par leur pénible position actuelle, et par leur talent et par leur honorabilité.

Je vais adresser immédiatement à mes abonnés une lettre par laquelle je me reconnais leur débiteur pour sept douzièmes environ de leur souscription, c'est-à-dire la somme équivalent au nombre de représentations dues encore par mon administration.

16janv—2t L. PLACIDE CANONGE.

OÙ TROUVER UN BON PIANO A BON MARCHÉ?—M. L. Grunewald fait savoir au public qu'il tient à sa disposition un riche assortiment de pianos de seconde main et d'autres instruments de musique.

L'excellente réputation de cette maison de commerce et sa nombreuse clientèle offrent aux amateurs la plus sûre des garanties. Les mères de famille qui reculent devant la dépense trop lourde d'un piano neuf, profiteront de cette occasion pour acheter à leurs enfants un instrument d'un prix plus accessible dans un magasin qui inspire toute confiance.

TRANSFERT DE LOCAL.—M. John Bosio, propriétaire du "Restaurant des Quatre Saisons," a transféré son établissement du No 158 de la rue de Chartres au No 111 de la même rue, et en a fait l'ouverture hier. Nous avons eu le plaisir d'y assister, et avons bu un verre d'excellent punch que M. Bosio avait fait préparer pour ses amis. M. Bosio voudra bien agréer nos remerciements en même temps que nos meilleurs souhaits de réussite. Puisse son nouvel établissement jouir d'une prospérité de longue durée.

☞ Avec une piastre vous pouvez acheter une livre de bon thé mêlé au dépôt de thé rue du Camp 5.

BIJOUTERIE, ORFÉVRERIE.—La maison E. Bonnet, 65 rue Royale, prévient ses clients qu'elle a un très joli choix de bijoux qu'elle leur vendra à des prix réduits en raison des temps. C'est là une excellente occasion de faire des emplettes et que nul ne devrait dédaigner.

LES DIVISIONS DANS L'ASSEMBLÉE DE VERSAILLES.—On lit dans le *Soir*:

"Étant données ces divisions de tous les partis, les conséquences, au point de vue de l'avenir réservé aux lois constitutionnelles, nous paraissent toutes naturelles.

La proclamation de la république aura contre elle:

Les monarchistes de droit divin;
Les monarchistes constitutionnels;
Les partisans de l'appel au peuple;
La majeure partie des indépendants.
Au total, 375 voix au minimum.

La formation de la Chambre haute sera repoussée par:

Les monarchistes de droit divin;
Les partisans de l'appel au peuple;
La majorité des trois groupes de gauche.
Au total, 430 ou 450 voix.

La transmission des pouvoirs en dedans ne sera votée ni par la droite pure, ni par les partisans de l'appel au peuple, ni par les trois groupes de gauche.

La transmission en dehors ne réunira pas 300 voix.

Une seule loi a quelque chance de réunir une majorité: la loi électorale, et encore donnera-t-elle lieu à une discussion des plus vives à propos du scrutin d'arrondissement ou de liste."

D'où le *Soir* tire cette conclusion que "le jour où l'Assemblée reconnaîtra qu'elle ne peut plus même voter une loi constitutionnelle, elle s'émiettera comme le mort magnétisé d'Edgard Poë [illegible]

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

A MOINS QUE MOITIÉ PRIX.—La maison Danziger tient à justifier sa réputation de bon marché, car elle annonce qu'elle écoulera ses marchandises d'hiver à moins que moitié de leur valeur et qu'elle continuera à offrir à ses acheteurs des occasions exceptionnelles pour tous les genres de marchandises qui composent son vaste assortiment. Nous référons nos lectrices à l'annonce de ce jour.

PATE PECTORALE, HUILE DE FOIE DE MORUE, &C.—La pharmacie Frederickson & Harte, de la rue du Canal, entre Royale et Bourbon, annonce entr'autres produits pharmaceutiques, une pâte pectorale composée, dont le goût agréable et les effets bienfaisants seront appréciés par toutes les personnes affectées de rhumes, de toux ou d'irritations de poitrine. L'huile de foie de morue préparée par cette maison est un article supérieur et d'une efficacité reconnue.

MAISON PAUL BOISSONNEAU.—Le nouveau magasin de modes et de confection que M. Boissonneau a ouvert le mois dernier rue Carondelet No 1, comme annexe à son établissement de marchand-tailleur de la rue du Canal, a déjà attiré l'attention de nos élégantes et sa vogue ira, chaque jour, en augmentant car les personnes qui le visiteront seront frappées du choix heureux des articles importés et du cachet artistique de tout ce qui sort des ateliers de confection. Nous rappelons que M. Boissonneau s'est adjoint pour la direction de ce magasin Mme Sophie Bouffon, dont le goût et l'habileté sont bien connus.

MARCHANDISES A PRIX RÉDUITS.—Le Crescent Store, 17 rue Bourbon, entre Canal et Douane, annonce à ses clients, et au public en général, qu'il vient de faire de nouvelles réductions dans les prix de ses marchandises qu'il écoulait déjà à des marchés exceptionnellement modérés. Entre autres bons marchés, nous signalons: Une mille pièces de velours noir à dix sous la pièce, en valant quarante, et des gants de peau blancs, noirs et de couleur à cinquante sous la paire.

GRANDE LIQUIDATION DE STOCK D'HIVER.—La saison froide n'est pas encore passée et les personnes qui ont des achats à faire feront bien de mettre à profit l'occasion que leur offre la maison J. Turcotte, rue du Canal No 158. Décidée à écouler son stock d'hiver, elle vendra au comptant toutes ses marchandises à des prix qui représenteront une moyenne de 50 cents à la piastre. On pourra choisir depuis les indiennes jusqu'aux plus riches soieries.

A LA LETTRE.—Liquidation et vente au-dessous du prix coûtant, au magasin de Jos. B. Hubbard, établi depuis 1840 au coin des rues Remparts et Perdido, pour cause de retraite.

☞ Avec 60 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

—Le tribunal de Buenos-Ayres a prononcé une ordonnance de non lieu envers Orélie Ier, roi des Araucaniens, qui avait été arrêté. Le tribunal a fait mettre en liberté l'inculpé, l'instruction ayant démontré qu'il n'avait commis aucun délit et que les faits allégués contre lui n'étaient pas justifiables de la République Argentine.

—Don Pedro Joaquin Chamorro a été élu, à une grande majorité, président de la République de Nicaragua. Les pouvoirs du nouveau président commenceront le 1er mars prochain et prendront fin le 1er mars 1879.

UNE BOITE AUX LETTRES POUR LES FOUS.—On vient de soumettre à la Chambre des représentants un projet de loi qui autorise le département des postes à faire établir dans toutes les maisons d'aliénés des boîtes à lettres qui seront à la disposition des malades de l'établissement. Les directeurs des asiles n'auront pas le pouvoir d'ouvrir les boîtes, dont la levée sera faite, au moins une fois par semaine, par un agent des postes. Le but de cette mesure, dont l'idée première est empruntée à la Belgique, est de permettre aux aliénés de communiquer avec leurs familles ou leurs amis, dans le cas où ils seraient maltraités, sans que leurs lettres puissent être interceptées par leurs gardiens.

—Un démocrate suppliait un réactionnaire de consentir à faire l'essai loyal de la république.

—Eh! bien, soit! s'écria le monarchiste, en feignant de se rendre.... Faisons un l'essai *royal*!

On lit dans le *Galignani's Messenger*:

Le sculpteur italien Gaetano Bazzaghi travaille en ce moment à une statue équestre de Napoléon III, qui est destinée à orner une des grandes places de la ville de Milan.

L'empereur est représenté au moment où il répond, d'un geste de la main, à l'indescriptible enthousiasme avec lequel les habitants de Milan ont accueilli son entrée à la tête de sa glorieuse armée.

L'inscription placée sur le socle de la statue porte ces mots en italien:

A l'Empereur Napoléon III
Libérateur de l'Italie
La ville de Milan reconnaissante.

Cette statue est de grandeur naturelle, en bronze, et le piédestal qui la supporte est orné de bas reliefs représentant les victoires de Magenta, Turbigo, Palestro et Solferino.

Les lignes qui suivent ne sont point une fable. Cependant elles pourraient servir d'apologue moral à l'usage de ceux qui préfèrent imposer aux autres le régime qui leur semble bon à eux:

Un singe s'était pris d'une vive amitié pour un chat qui était élevé avec lui. Pour lui témoigner son affection, il le bourrait bon gré mal gré de raisins, de fruits, de noix, et lui faisait avaler des liqueurs, dont les singes sont très amateurs, ce que tout le monde sait.

Le pauvre chat ne put résister à cette alimentation, et mourut.

Le singe désolé avait l'air de dire:

—Ce n'est pas ma faute! ne l'ai-je pas nourri comme moi-même, des choses que j'aimais le mieux?

La régularité produit la vigueur.—[illegible] Hostetter's Stomach Bitters [illegible]

Lecture par le Rév. ABRAM J. RYAN, le poète, le prêtre et l'orateur du Sud. Sujet—THE GREAT MEN of the SOUTH. (Les Grands Hommes du Sud.) Dimanche soir, 17 janvier, à 7 heures et demie, dans la magnifique SALLE ST-PATRICK. Les billets se vendent chez tous les libraires de la ville. [illegible] 50 cents.

Le Comité des 70. [illegible]

DANZIGER [illegible]

PAUL BOISSONNEAU, Marchand-Tailleur. [illegible] No 1, Carondelet, coin Canal. [illegible]

MARCHANDISES SECHES [illegible]

J. TURCOTTE, 158 - - Rue du Canal - - 158. [illegible] AU PRIX COUTANT [illegible] 50 cents à la piastre. [illegible]

Marchandises à prix réduits —AU— CRESCENT STORE, 17 rue Bourbon, [illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE de la Nouvelle-Orléans. [illegible] QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL. [illegible]

Huile de Foie de Morue et Phosphate de Chaux. [illegible] Pianos d'occasion. [illegible] Eaux Minérales. [illegible] ÉPICERIE A VENDRE. [illegible] On demande. [illegible]

Avis. M. CLAUDE VERNAND [illegible]

RICHARD FROESCHER, [illegible]

L. VIPLE, [illegible]

AU DRAPEAU ROUGE [illegible] 150,000 PAIRES [illegible]

A. ROCHEREAU & CO., Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne. COMMISSION MERCHANTS, WINES, BRANDIES, SARDINES, &c. [illegible] New York. [illegible] New Orleans.

Vor. MAIGNAN, NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE, SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU CHATEAU PAPE CLÉMENT, [illegible] 23 et 25 [illegible] Rue Bienville [illegible] 23 et 25.

J. P. SARRAZIN, Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur. [illegible] NOUVELLE-ORLEANS, [illegible]

Compagnie d'Assurance Hope [illegible] The People's Insurance Company of New Orleans. [illegible] Association d'Assurance [illegible]

Si vous cherchez la perfection dans le THÉ OU LE CAFÉ allez au Grand dépôt de thé de la Chine et du Japon, [illegible]

Habillements pour le peuple, chez GODCHAUX, [illegible] Ventes rapides et légers bénéfices! [illegible] LEON GODCHAUX.

J. DESCA, ANCIENNE MAISON L. HOULOR, [illegible] CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, [illegible]

Entrepôt de tapis et de toiles cirées. ELKIN & CO. [illegible]

Aux Dames. [illegible] VEILLANT [illegible]

Nouveautés des Variétés [illegible] HOYT, [illegible] CHARLES J. HOYT.

[illegible] A. BONNET, [illegible]

Loterie de l'État de la Louisiane. [illegible]

MICHEL LION AUX CENT MILLE PALETOTS, 197 et 199 Vieille Levée, [illegible] Grands magasins d'habillements tout faits pour hommes et jeunes gens. [illegible] MICHEL LION.

[illegible] McCRACKEN & BREWSTER [illegible]

Compagnie d'Ardoises Chapman. [illegible] J. BRANDIN FILS, Agent. [illegible]

Cadeaux des jours de fête. [illegible] BERMANN ISAAC, FABRICANT DE PIPES ET D'ARTICLES DE FUMEURS, [illegible]

HORTICULTURE. [illegible]

HORTICULTURE. [illegible]

M. MIQUELME, FABRIQUE DE CIGARES, [illegible]

L. C. ARNY, [illegible]

Propriétés à vendre et à louer. [illegible]

Dépôt [illegible] de pianos. [illegible]